

Séance publique du 10 janvier 2007

Délibération n° 2007-3864

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Irigny

objet : **Centre-ville - Réaménagement des voies - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme individualisée le 21 janvier 2003 - Opération n° 0829 Irigny centre-ville**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de réaménagement des voies du centre-ville d'Irigny a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements communautaires par délibération du conseil de Communauté du 21 janvier 2003.

La première tranche du réaménagement, comprenant le réaménagement de la rue de la Fondarmée, de la rue et de l'impasse de l'Eglise et de la rue Delbourg, a fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme pour un montant de 600 000 € le 7 juillet 2003. Une demande d'individualisation complémentaire a été acceptée par le Bureau le 13 septembre 2004, pour un montant de 120 000 € pour l'acquisition d'un bâtiment, sa démolition et la réalisation d'un parc de stationnement rue de la Fondarmée.

A ce jour, les travaux pour le réaménagement de la rue de la Fondarmée sont en cours d'achèvement.

La municipalité souhaite, sur la rue de la Fondarmée, rue étroite et sinueuse aménagée en zone piétonne, l'installation de bornes escamotables automatiques manœuvrées par télécommande afin de limiter l'accès des véhicules aux riverains.

L'achat du matériel, la mise en place et le raccordement au réseau électrique ont été estimés à 57 500 € TTC.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle politique des déplacements le 13 novembre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Approuve l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme, opération n° 0829 Irigny centre-ville individualisée le 21 janvier 2003. Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 57 500 € TTC en dépenses en 2007.

Le montant total de l'opération est ainsi porté à 777 500 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,